

Laissez-nous respirer et entendez nos revendications !



Quelle vague de mobilisations partie de Minneapolis, Houston et qui se répand à travers les Etats Unis, traversant les frontières et se déversant dans toutes les parties du monde pour dire **Non aux discriminations raciales, Non aux violences policières**. L'assassinat de Georges Floyd révèle, en fait, une société qui n'en peut plus de ces actes racistes et de la répression des manifestations. C'est le réveil d'un refus contenu et enfoui, mais bien présent dans nos sociétés capitalistes de l'ordre réactionnaire au service des puissants.

Ces actes de « racisme ordinaire » et de violences n'ont rien à faire dans une société de progrès et de liberté à laquelle les peuples aspirent aux Etats Unis et à travers le monde.

La répression s'est abattue, il y a quelques mois, sur le mouvement des gilets jaunes ou encore dans les manifestations syndicales pour discréditer les mouvements sociaux. Les provocations des forces dites « de l'ordre » dans les quartiers populaires en proie aux difficultés sociales sont autant de foyers et de potentialités de révolte dont le Pouvoir ne pourra s'affranchir s'il s'évertue à faire taire toute contestation de l'ordre établi au service du capital.

La fin annoncée de l'Etat d'urgence sanitaire, qui interdit notamment tout rassemblement, toute manifestation est aussi la résultante de la montée des mécontentements que Macron et son gouvernement ne pourront ignorer plus longtemps.

La pandémie du Covid 19 a contenu le monde du travail, la population dans son ensemble, obligés de se confiner faute de moyens de protections suffisants. Mais le mécontentement demeure : les revendications sont toujours présentes et renforcées encore par la gestion désastreuse de cette épidémie par nos gouvernants, au regard notamment de la pénurie de moyens hospitaliers, fruit d'une casse organisée, des années durant, du service public hospitalier. Les personnels soignants, et d'autres à leurs côtés, ont bravé les interdictions de manifester en organisant les mardis de la colère devant les établissements hospitaliers. Et ils ont eu bien raison,

quand on voit la parodie de concertation de ce « Ségur de la santé », censé apporter les réponses à des années d'incuries et de casse de la santé publique. Tout cela, dans un pays qui a su pourtant imaginer et créer, au lendemain de cinq années de guerre, une Sécurité Sociale enviée, copiée mais jamais égalée tant elle portait une conception d'unicité, de solidarité permettant à chacun d'être couvert selon ses besoins tout au long de la vie.

Le « demain » que préparent les Macron, Notat, Vérant, Roux de Bézieux, c'est de faire payer le coût de cette crise sanitaire aux assurés sociaux jusqu'en 2033 au moins et en exonérant totalement le capital de toute contribution pour financer la prise en charge de la perte d'autonomie.

Le projet gouvernemental de création d'une « cinquième branche autonomie » remet en cause les principes d'universalité et d'égalité de notre Sécurité Sociale avec des incidences prévisibles d'augmentation de la CSG et de la CRDS ouvrant grandes les portes de l'assurantiel.

Le 16 juin sera une grande journée d'action dans les territoires auprès des personnels soignants.

La santé, c'est l'affaire de toutes et tous. Le Comité Confédéral National de la CGT appelle à une grande mobilisation (voir appel ci-joint). La Fédération CGT des Organismes Sociaux appelle les personnels à faire grève et à rejoindre les différents points de rassemblement tout comme les 7 organisations nationales de retraités, dont l'UCR CGT (voir lettre ouverte à M. Vérant ci-jointe).

L'UFROS CGT appelle les retraités des organismes sociaux à manifester aux côtés des actifs en respectant les consignes de prudence sanitaire et en se protégeant.

Masqués mais pas résignés, ils feront entendre leurs revendications.

organismes sociaux



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 11 -
ufros@orgasociaux.cgt.fr - www.orgasociaux.cgt.fr



UFROS CGT



LETTRE OUVERTE à Monsieur Olivier VÉRAN

Monsieur le Ministre,

Les organisations nationales de retraité.es soussignées s'adressent régulièrement aux instances nationales et locales afin de sensibiliser l'opinion et les institutions politiques à la situation des retraités. La pandémie qui a frappé le pays a causé l'effroi et la stupeur chez les 17 millions de retraités. Il est maintenant avéré que le bilan des décès a atteint le niveau des victimes de la canicule de 2003 chez les personnes âgées, particulièrement dans les EHPAD.

L'état d'impréparation dans lequel le pays s'est trouvé pour faire face au virus est attribuable aux politiques budgétaires menées depuis 1995, réduisant les capacités et les moyens des hôpitaux, des maisons de retraite, des services d'aide à domicile. Pour nos organisations, une question se pose : va-t-on poursuivre dans cette voie ? Nous avons pris connaissance du contenu des projets de loi organique et ordinaire. Nous souhaitons vous dire que nous ne sommes en rien rassurés.

► *Sur la reprise de la dette tout d'abord*

Nous sommes inquiets quant à l'annonce du gouvernement précisant que le coût de la crise sanitaire serait repris par la CADES dont la fonction est d'apurer à terme la dette mise à la charge de la Sécurité sociale, en ponctionnant les ressources annuelles des organismes. En choisissant de faire porter la dette liée au Covid-19 par les organismes de Sécurité sociale, le président et le gouvernement vont faire payer le coût de la crise à la Sécurité sociale et donc aux assurés sociaux. La Sécurité sociale d'un côté, et les services publics de l'autre vont supporter le « coûte que coûte » mis en avant par le président de la République au tout début du confinement. Le décalage à l'horizon 2033 de l'apurement de la Cades va entraîner la poursuite d'un prélèvement annuel de 17 Md € sur les comptes de la Sécurité sociale.

► *Sur la prise en charge de la perte d'autonomie ensuite*

Les organisations de retraité.es soussignées estiment que la prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la Sécurité sociale en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

Cette prise en charge doit s'inscrire dans le cadre de l'architecture actuelle de la Sécurité sociale, c'est-à-dire à partir de la branche maladie, tout comme les risques maladie, maternité, invalidité, décès, et les AT/MP, et non par une branche supplémentaire comme semble s'orienter la réflexion du gouvernement via un financement spécifique.

.../...

Définie comme un état durable de la personne entraînant des incapacités pour réaliser les actes de la vie quotidienne, la perte d'autonomie peut survenir à tout âge et nous estimons qu'elle fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles. Une branche supplémentaire, comme semble s'orienter la réflexion du gouvernement via un financement spécifique à part, stigmatiserait une partie de la population et fragiliserait son financement alors qu'il s'agit d'un aléa de la vie.

Nous nous inquiétons également des sommes annoncées (2,3 milliards d'euros) pour financer la prise en charge de la perte d'autonomie via une partie de la CSG, en 2024 seulement. Cette somme est notoirement insuffisante : certains rapports chiffreraient à 10 milliards en 2030 la couverture des besoins. Nous sommes conscients qu'une amélioration et un élargissement des prises en charge par l'assurance maladie impliquent un renforcement de ses recettes. Pour cela, nous estimons que ceci doit se faire dans le cadre du salaire socialisé à partir des cotisations sociales, en préservant les ressources de l'assurance-maladie : remise en cause des différentes exonérations de cotisations sociales (27,3 milliards d'euros en 2017) et des paradis fiscaux existants.

Nos organisations rappellent que pour elles, la prise en charge complète de la perte d'autonomie doit s'envisager dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale solidaire.

Dans le cadre des rencontres actuelles, Monsieur le Ministre nous sollicitons une entrevue pour pouvoir débattre avec vous de ces questions.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Paris, le 5 juin 2020

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris)

Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil)



Appel

Comité Confédéral National de la CGT

LA SANTE, c'est l'affaire de toutes et tous.

Mobilisons-nous ensemble le 16 juin !!

Depuis plus d'un an, les personnels de la santé, du médico-social, toutes catégories confondues, sont mobilisés pour exiger plus de moyens pour bien travailler au service de la population notamment les plus fragiles. Plus de moyens matériels et humains, une reconnaissance de leur métier et de leur qualification sur le bulletin de salaire. Durant des mois, ils et elles ont été souvent raillés voire ignorés par les pouvoirs publics et le gouvernement, plus souvent à même de critiquer l'organisation du travail, le temps de travail que de mettre en avant leur propre responsabilité dans une gestion uniquement budgétaire des politiques de santé depuis plusieurs décennies.

Non, la santé n'est pas un coût mais un investissement.

C'est dans ces conditions très difficiles que l'ensemble de ces personnels ont dû affronter de façon exemplaire la crise sanitaire du CORONAVIRUS. Ils et elles ont travaillé sans compter pour soigner, sauver des vies parfois au détriment de la leur. Cette période particulière a mis en avant la nécessité d'avoir un système de santé et de protection sociale solidaire mais elle a également révélé à grande échelle, tous les maux et toutes les attaques subies, ces dernières décennies. Nous avons été très nombreux à les avoir applaudis le soir, à les avoir chaleureusement remerciés, mais ces remerciements ne peuvent se solder par la remise d'une médaille ou de primes à géométrie variable !

Aujourd'hui, c'est un autre soutien qui est nécessaire car il faut des réponses concrètes aux revendications comme aux moyens dédiés à la santé et à la protection sociale dans notre pays.

Lors du lancement du SEGUR de la santé, le 1er ministre annonce vouloir garder le cap. Alors que le gouvernement devrait prendre en considération l'ensemble des questions qui sont posées autour des problèmes de santé et de son financement, il est à craindre que ce SEGUR soit une imposture. Comment faire confiance à un gouvernement qui s'est régulièrement contredit sur les stocks de masques et qui laisse les salarié.es travailler sans protection, avec du matériel inadapté ou en nombre insuffisant.

Il est temps d'en finir avec les discours compatissants, mais sans lendemain, et de passer aux actes. C'est pourquoi la CGT porte le projet d'une Sécurité Sociale intégrale financée à 100% par des cotisations sociales, salarié-es et employeurs. Il faut renforcer la sécurité sociale en intégrant des nouveaux droits comme la perte d'autonomie des personnes âgées ou celles en situation de handicap, quel que soit l'âge, dans la branche maladie.

En cette période de dé-confinement progressif du pays, de multiples problèmes sont posés pour l'ensemble de la population. Pour la CGT, il n'est pas question de les remettre à plus tard ou de les évacuer au nom de la reprise économique comme le suggèrent déjà le MEDEF et le gouvernement.

Dans la sortie de crise sanitaire qui s'amorce, ils voudraient que tout redevienne comme avant ou pire. Des voix s'élèvent déjà chez les libéraux de tous poils pour augmenter le temps de travail ou reparler du fameux « coût du travail » comme un handicap majeur pour la compétitivité du pays.

Ils cherchent à instrumentaliser la crise pour imposer des reculs sociaux et notamment la baisse des salaires, puis l'austérité dans les dépenses publiques pour payer la dette.

Ces projets sont inacceptables !

Après avoir salué hypocritement ceux qu'on nomme désormais « les premiers de corvées » ils vont encore plus les fragiliser et creuser les inégalités qui se sont amplifiées avec la crise sanitaire.

Alors que 450 milliards ont été dépensés pour aider les entreprises, l'annonce de restructurations et de suppressions d'emplois dans les entreprises privées, publiques comme dans les services publics sont inadmissibles. Une nouvelle fois, c'est au monde du travail que gouvernement et MEDEF veulent faire payer cette crise.

Au contraire, la CGT revendique :

- Une vraie rupture avec les politiques économiques et sociales
- L'annulation de la réforme de l'assurance chômage et celle des retraites.
- L'augmentation des salaires
- La reconnaissance des qualifications,
- Une réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire pour partager le travail et ainsi travailler tous et mieux.

Ce sont des leviers essentiels pour la croissance, l'emploi et contre les inégalités.

La CGT a produit un document « LE PROGRES SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, C'EST POSSIBLE ET URGENT » avec de multiples propositions concrètes pour le monde de demain.

Beaucoup de salarié-es luttent pour défendre leur emploi, leur santé, leurs conditions de travail, leurs droits dans de nombreux secteurs, tout comme les jeunes, les privés d'emplois ou les précaires encore plus fortement impactés. Les salarié-es de la Fonderie de Bretagne (56) chez RENAULT viennent de faire la démonstration, par la mobilisation, que des succès sont possibles.

La CGT apporte son soutien :

- A tous les travailleurs et toutes les travailleuses en luttés. Comme à Maubeuge (59) où la population s'est mobilisée aux côtés des salarié.es afin de revendiquer le maintien de tous les emplois, engageons-nous auprès de toutes celles et tous ceux qui luttent pour imposer d'autres choix.
- Aux manifestations contre les violences policières et contre le racisme, elle réclame la fin de l'état d'urgence et des restrictions sur le droit à manifester dans l'espace public.

Parce que la santé est l'affaire de toutes et tous, la CGT soutient les mobilisations en cours nommées « les mardis de la colère » dans la santé et appellent l'ensemble des citoyennes et des citoyens à prolonger leurs applaudissements en s'engageant dans ces mobilisations.

Toutes et tous ensemble, le 16 juin pour la santé et le progrès social.